Programme de Formation

Isolation thermique par l'extérieur (bardage et enduits) - Règles de l'art

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans, salariés et professionnels du bâtiment intervenant sur l'isolation thermique par l'extérieur.

Objectifs pédagogiques

Identifier les règles de l'art de l'ITE en bardage et enduits ; choisir les matériaux et systèmes adaptés ; assurer une mise en œuvre conforme et durable.

Description

2 jours (14 heures) ; JOUR 1 : Enjeux de l'isolation thermique par l'extérieur ; Etude des différents paramètres du chantier (en neuf et en rénovation) ; Rappels sur la sécurité et la gestion de chantier ; Physique du bâtiment : confort d'hiver, confort d'été, déphasage thermique, point de rosée… ; Parois perspirantes, rappels sur les charges ; Identification des isolants et calcul de leur qualité ; Leur empreinte environnementale, les facilités de pose, les qualités mécaniques : les laines minérales, les isolants de fibres végétales, les isolants de source animale, les autres isolants ; JOUR 2 : Etude d'un choix de matériaux et d'un principe de pose ; Préparation du support et prise de métrés ; Suppression des ponts thermiques ; Etanchéité à l'air et détails techniques : menuiseries, ouvertures, angles ; Rappels sur le DTU bardage ; Rappels sur les normes de pose des enduits extérieurs sur isolant ; Finitions ; Consignes d'entretien ; Test de connaissance

Prérequis

Connaissances générales en bâtiment et pratique de la mise en œuvre des systèmes d'enveloppe recommandées.

Modalités pédagogiques

Apports du formateur ; Photos et/ou vidéos ; Présentation d'échantillons et orientations bibliographiques ; Exercices pratiques sur cas d'études, calculs et dimensionnement (20 % du temps de formation) ; Questions/réponses et échanges de pratiques ; Test de connaissance

Moyens et supports pédagogiques

DTU/CPT et documents techniques ; échantillons ou supports de mise en œuvre ; diaporama ; fiches techniques ; supports numériques.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr